

*Les subsides*

Les faits nous ont ensuite été livrés. Les documents obtenus de source officielle nous révèlent des pressions indues, un traitement de faveur ainsi qu'un accès privilégié à l'information, à la bienveillance des fonctionnaires du ministère que dirigeait alors le ministre, de même qu'à leur assistance. L'auteur de la motion a pu faire verser ces renseignements au compte rendu.

Tout s'est accompli avec la bénédiction du vice-premier ministre qui s'est lui-même engagé en faveur du projet: il a convoqué une conférence de presse pour l'annoncer, le lendemain de la rédaction du mémoire destiné au Conseil du Trésor et il a félicité publiquement M. Gillespie qui était à ses côtés lors de cette conférence. Je le répète, il est malheureux que l'ancien ministre de l'Énergie ait été pris au piège des ambitions démesurées du vice-premier ministre. Personne, j'en suis sûr, ne le regrette plus que lui en ce moment.

Le premier ministre a dit hier que nous, de ce côté-ci, ne devrions pas élever de critiques contre le genre de comportement en cause, car elles pourraient nous retomber sur le nez et nous pourrions nous en mordre les doigts. Les ministériels m'accusent de traîner les gens dans la boue. Si l'on poussait leur raisonnement jusqu'au bout, il nous faudrait adopter leurs normes de conduite. Il nous faudrait ne rien voir de mal dans la conduite des libéraux. Nous ne devrions pas oser contester des comportements qui sont préjudiciables au Parlement, même lorsque les journaux en parlent et qu'on en discute publiquement.

Je me permettrai de dire au premier ministre—et je regrette que lui et le vice-premier ministre soient absents pendant un débat aussi important que celui-ci, tandis que le ministre des Finances doit se trouver quelque part derrière les rideaux—qu'on n'imposera pas de loi du bâillon à la Chambre des communes tant que je serai responsable de la conduite des travaux parlementaires de ce côté-ci.

**Des voix:** Bravo!

**M. Fisher:** Les faits!

**M. Nielsen:** L'auteur de la motion les a fait consigner au compte rendu. Les faits, les voici.

**M. Fisher:** Vous n'en avez aucun, voilà pourquoi vous ne voulez pas les donner.

**M. Nielsen:** Ce que nous savons de cette affaire, d'après les documents mêmes du gouvernement, c'est . . .

**M. Fisher:** Ce réquisitoire n'a même pas le mérite d'être intelligent.

**M. Nielsen:** . . . tout d'abord, qu'un ancien ministre a violé les lignes directrices du premier ministre dans le délai de deux ans prescrit par ce dernier. Voilà le premier fait.

Deuxième fait, l'actuel ministre des Finances, alors ministre de l'Énergie, a enfreint les lignes directrices.

**M. Ouellet:** C'est faux. Ce n'est pas vrai.

**M. Nielsen:** Troisième fait, l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) a violé les lignes directrices alors qu'il était ministre des Finances, et maintenant qu'il est vice-premier ministre du gouvernement actuel, en usant de son énorme influence au cabinet pour favoriser un projet sur lequel les hauts fonctionnaires du ministère entretenaient de sérieux doutes.

**M. Ouellet:** Vous savez sacrément bien que vous mentez!

**Une voix:** C'est une insulte!

**M. Nielsen:** On parle de diffamation, monsieur le Président. Quelqu'un de l'autre côté de la Chambre a parlé de mensonge.

**M. Clark:** Ouellet vous accuse de mentir.

**M. Nielsen:** Le ministre de la Consommation et des Corporations a parlé de «mensonge»? Je lui demande de se rétracter.

Ce ministre est le registraire général de qui relève le sous-registraire général adjoint à qui, aux termes de la motion du député d'Oshawa, la Chambre demande de renvoyer la question. Nous pouvons voir nettement avec quel esprit d'impartialité et de neutralité il envisage cette affaire.

**Des voix:** Rétractez-vous!

**M. Nielsen:** Monsieur le Président, allez-vous laisser passer cette expression antiréglementaire sans rien dire, ou allez-vous demander au ministre de la Consommation et des Corporations de retirer son accusation de mensonge?

**M. Fisher:** En parlant de soupçons, en voici un bon exemple!

**Le président suppléant (M. Blaker):** Le chef de l'opposition (M. Nielsen) a fait une requête qui force la présidence à agir. Jusqu'à ce que le leader de l'opposition fasse appel à la présidence, je ne pouvais absolument rien faire.

**Une voix:** Allons donc!

**Le président suppléant (M. Blaker):** Le leader de l'opposition affirme avoir entendu le ministre de la Consommation et des Corporations prononcer le terme «mensonge» ou le traiter de menteur.

● (1220)

**M. Clark:** Comme moi.

**M. Crosbie:** Et moi.

**Le président suppléant (M. Blaker):** Je ne suis pas trop certain des termes précis qui ont été employés. Quoi qu'il en soit, ce langage est contraire au Règlement et la présidence doit donc prier le ministre de la Consommation et des Corporations de retirer ce qu'il a dit.